Propositions

pour optimiser

l'action associative

et développer l'ESS

en Guyane

APROSEP

Réseau Régional d'Éducation à l'Environnement Guyane RAINE

GPS

FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS GUYANE

cress Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Guyane

Les associations en Guyane

CHIFFRES CLEFS

Plus de **350** **associations** créées /an

Environ **3 500** associations **actives**

30 000 **bénévoles**

328 associations employeuses

Plus de **3 000** **employés**

11% de l'emploi privé

92 **millions d'euros** de masse salariale

Sources www.essenregion.org.

Têtes de réseaux signataires

APROSEP (Associations) : l'association des associations guyanaises, avec 170 adhérents de tous les secteurs d'activité, de tout le territoire, représentant près de 550 employés.

GPS (Santé) : l'association **Guyane Promo Santé (GPS)** est une fédération des acteurs régionaux en éducation et promotion de la santé – avec 56 membres, dont 34 associations et 2 mutuelles, soit environ 300 emplois. Elle a pour mission d'accompagner le développement la promotion de la santé en Guyane en proposant de la documentation, du conseil et des formations.

GRAINE (Environnement) : l'association **GRAINE Guyane** est le réseau régional d'échanges et de mobilisation dont le champ d'action est l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Il rassemble aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'acteurs - associations, entreprises, institutions, individuels - représentant environ 170 emplois, œuvrant en faveur de l'environnement et du développement durable.

Sport pour tous (Sports de loisirs) : le **Comité Régional Sports pour Tous de Guyane** a pour objectif principal de rendre le sport accessible au plus grand nombre à travers une pratique sportive tournée vers une forte dimension Educative, Sociale et de Santé et de Développement Durable. L'association regroupe 27 structures adhérentes, soit environ 30 emplois.

CRESS (Economie sociale et solidaire) : la **Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire** est l'association référente de l'ESS sur le plan local. Soutien aux élus dans la construction de leurs politiques de développement, elle fédère 24 entreprises de l'ESS (associations, mutuelles et coopératives), ce qui représente plus de 500 emplois.

⇨ **Ces 5 associations représentent plus de 300 associations et plus de 1 500 salariés.**

APROSEP
L'association des associations de Guyane

5 propositions pour les associations

1- Permettre à toutes les associations l'accès aux aides publiques

Constats : Les procédures de demande de financement se sont considérablement complexifiées depuis plusieurs années. De nombreux porteurs de projets se retrouvent exclus des financements publics par rapport au niveau de technicité demandé et leur niveau de qualification initiale.

Propositions : Définir une nouvelle organisation qui facilite l'accès aux finances publiques tout en garantissant la bonne gestion de ces fonds, par exemple en constituant un fonds de gestion associatif qui soit gérer par une coopérative d'associations. Le Conseil Régional a déjà impulsé de manière expérimentale et innovante une Offre Territoriale Solidaire pour des porteurs de projet des communes rurales ou isolées. Continuons !

2- Raccourcir les délais de paiements des prestations et subventions

Constats : Régulièrement les collectivités (et les institutions) reprochent aux associations leur manque de structuration et de sérieux. Cependant une partie des problèmes des associations sont dus aux institutions elles-mêmes. En effet les associations sont presque toujours confrontées à des délais de paiements des prestations ou des subventions très longs, fragilisant leurs actions et leur existence même. En effet, les associations ont rarement la trésorerie suffisante pour attendre 2 ans les versements…

Proposition : Le Candidat s'engage à mettre en place des procédures pour garantir des délais de paiement « raisonnable », au maximum les 90 jours généralement admis par les fournisseurs, au lieu des 6 mois à 2 ans pour les associations.

Trouver des solutions pour mettre en place d'un fonds d'avance de trésorerie pour les porteurs de projets associatifs, par exemple avec la BPI, France Active, ou un autre établissement de crédit. Ce service doit permettre aux associations une plus grande sérénité pour la gestion de projet ambitieux qui implique des Fonds Européens et qui génère de l'emploi.

3- Uniformiser les demandes de subventions

Constats : Chaque collectivité exige son propre dossier de subventions, et parfois même chaque service demande un dossier différent.

Proposition : « adopter » le « Dossier Unique » (dit Cerfa) pour l'ensemble des services.

4- Créer des « Emplois associatifs régionaux »

Constats : 16 sur les 22 Régions offrent à leurs associations des contrats aidés pour du personnel associatif qualifié. En effet les associations ont besoin de personnel performant pour se développer de manière pérenne, alors que les différents contrats aidés ne sont proposés que pour des personnes en insertion.

Propositions : mettre en place des « Emplois associatifs régionaux », avec une aide sur 3 ans, permettant de véritablement développer la structure.

5- Développer des conventions pluriannuelles

Constats : Les associations sont fragilisées par une insécurité au niveau de leur financement. Chaque année, elles doivent refaire des dossiers de demande de subvention (et donc perdre du temps), et surtout elles ne peuvent prévoir des actions sur la durée.

Propositions : Mettre en place des conventions pluriannuelles, avec des contrats d'objectifs évaluables, quantifiables et renouvelables, pour les associations dont l'action est reconnue et pertinente pour la collectivité.

=> **Plus généralement : innover pour simplifier les démarches et permettre l'accès de toutes les associations aux dispositifs d'appui**

6 propositions pour l'environnement

Les défis à relever pour la future Collectivité Territoriale de Guyane sont nombreux - *croissance démographique, jeunesse et emploi, gestion de l'urbanisation, rattrapage structurel, etc*. Cependant, fort de ses atouts, notre territoire pourrait se positionner en exemple réussi d'un **développement économique endogène, équitable et durable** au service des hommes et respectueux des ressources.

L'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) est un **levier d'action** pour accompagner le changement de société. Le réseau local de l'EEDD rassemble des acteurs pluridisciplinaires qui portent des initiatives, s'adressant à tous les **citoyens** dans tous les contextes de la vie (*scolaire-périscolaire, familial, professionnel, sports et loisirs, ...*).

L'EEDD, c'est **animer le territoire** par la sensibilisation, l'information, la formation, l'éducation de tous les acteurs (*scolaires, étudiants, familles, élus, professionnels, agents de collectivités, sportifs*), pour leur donner les moyens de participer et d'initier des projets de développement durable et **d'économie circulaire**.

1 **Soutenir le développement économique** : impulser un dispositif d'aide à l'emploi (type convention verte existant aujourd'hui dans l'Hexagone), basé sur une aide forfaitaire attribuée sous réserve de respect de critères (règlement d'application) à définir conjointement entre la Collectivité Territoriale de Guyane et le GRAINE Guyane, l'objectif étant de créer **40 emplois** via ce dispositif. Ce dispositif permettrait d'assurer une couverture territoriale des associations environnementales en renforçant et/ou créant des structures.

2 **Valoriser le patrimoine naturel et culturel** : soutenir des appels à projets régionaux pour la mise en place d'actions d'éducation à l'environnement sur le **patrimoine** naturel et culturel à destination des établissements scolaires et associations socioculturelles.

3 **Développer le sport et les loisirs de nature** : déléguer la gestion et l'animation des aménagements **touristiques** et/ou de nature, supports d'éducation à l'environnement pour les usagers et les touristes.

4 **Renforcer les stratégies politiques de l'aménagement et de la formation** : consacrer une ligne budgétaire dédiée à l'EEDD dans toutes les politiques actuelles et futures conduites par la CTG, via le Contrat Plan Etat-Région : transports, formations continues et apprentissage, qualité de l'air, aménagement du territoire et toutes les thématiques concernant la future CTG.

5 **Soutenir les projets éducatifs et citoyens au sein de l'enseignement secondaire** : encourager et impliquer les collèges, lycées et CFA dans des démarches éco-responsables à visée **éducative et citoyenne**. Ces démarches, construites avec des partenaires locaux, inscrivent le développement durable au cœur de la gestion et des activités des établissements. Concrètement, cela consiste en la réduction du gaspillage alimentaire, la promotion de l'économie d'énergie, la pose de capteurs solaires, la récupération d'eau de pluie, le tri sélectif et le compostage, les « sorties nature », les classes de découverte, la sensibilisation à la biodiversité ordinaire (ex. mare pédagogique ou jardin naturel).

6 **Participer à l'action sociale** : relier la question de l'éducation à l'environnement aux **problématiques sociales**. Les personnes socialement fragilisées sont encore plus exposées aux questions environnementales, et sont sensibles à l'intérêt qu'on leur porte en parlant de l'environnement comme d'un facteur de qualité de vie (assainissement, accès à l'eau potable, gestion des déchets, transports, énergie, alimentation…) ou de maîtrise des dépenses familiales.

5 propositions pour l'éducation et la promotion de la santé

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. **La promotion de la santé** confère aux populations les moyens d'accroître leur pouvoir sur leur santé et d'améliorer celle-ci en renforçant les compétences individuelles et en agissant sur les facteurs sociaux, économiques et environnementaux qui ont un impact sur la santé des populations.

La Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (OMS 1986) propose cinq axes de travail stratégiques dans lesquels la Collectivité Territoriale de Guyane s'inscrit pleinement :

1. Impliquer les politiques de tous les secteurs d'activité dans le bien-être et la santé des populations

- Sensibiliser les responsables politiques des différents secteurs d'activité et territoires guyanais sur l'impact de leurs décisions sur le bien-être et la santé des populations.
- Former les élus et agents territoriaux aux concepts de santé globale et d'inégalités sociales de santé, ainsi qu'aux leviers pour réduire les écarts dans l'état de santé des populations afin que tous et toutes aient les ressources et les moyens de se réaliser pleinement.

2. Créer des milieux favorables à la santé

- Impulser des études d'impacts en santé sur tous types de projets d'aménagement, emploi, logement, transport, etc., afin qu'ils participent à l'amélioration de la qualité de vie.
- Soutenir les dispositifs adhérant aux valeurs de la *Charte d'Ottawa* de l'Organisation Mondiale de la Santé tels que les "écoles promotrices de santé", les "hôpitaux promoteurs de santé" (comme le Centre hospitalier de l'ouest guyanais) ou "les villes promotrices de santé".

3. Renforcer la participation des populations

- Favoriser les initiatives d'implication directe de la population par les collectivités, les institutions et les associations, sur l'ensemble du territoire.
- Développer la médiation sociale et culturelle en santé afin de mieux prendre en compte les populations.

4. Soutenir le développement des aptitudes personnelles et sociales

- Développer un programme régional de renforcement des compétences psychosociales incluant le déploiement de formations initiales et continues en direction des équipes éducatives (enseignants, éducateurs, animateurs, médiateurs) et d'actions auprès de différents publics (enfants et adolescents scolarisés et leurs parents ; populations précaires ou en insertion ; etc.)

5. Orienter les services de santé vers la promotion de la santé

- Renforcer la formation des professionnels du secteur sanitaire à la participation des usagers, à la prise en compte des spécificités guyanaises et à l'interculturalité.
- Simplifier les démarches d'accès aux droits santé par l'adaptation des services, l'automatisation des renouvellements, le développement de guichets uniques et de passerelles entre administrations, etc.

5 propositions pour rendre la pratique physique et sportive accessible au plus grand nombre

FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS GUYANE

1. **AMENAGER L'ENVIRONNEMENT pour favoriser la pratique sportive libre, développer les déplacements légers, créer du lien social et préserver l'environnement**

   - ✓ Aménager des pistes cyclables et piétonnières dans les différentes communes de Guyane permettant également de sécuriser les routes
   - ✓ Aménager des espaces verts et jardins d'enfants dans chaque quartier afin de favoriser le développement de l'enfant dès le plus jeune âge et favoriser le lien social
   - ✓ Aménager des parcours santé, parcours d'orientation, skate parc dans chaque commune

2. **CONSTRUIRE DE NOUVELLES INSFRACTURES SPORTIVES pour répondre aux besoins des associations**

   - ✓ Créer de nouvelles infrastructures sportives couvertes, avec différentes salles, accessible aux publics handicapés dans chaque commune

3. **REABILITER DES BATIMENTS pour accueillir les associations**

   - ✓ Créer une maison des ligues sur l'ile de Cayenne, permettant de mutualiser les moyens internet, télécommunication, reproduction
   - ✓ Créer une maison des associations sportives dans chaque bassin de vie permettant stockage du matériel, mutualisation des moyens

4. **SOUTENIR L'EMPLOI SPORTIF DANS LES COMMUNES ELOIGNEES et QUARTIERS SENSIBLES pour lutter contre l'oisiveté, la délinquante, le mal-être**

   - ✓ Favoriser le développement de la pratique sportive dans les communes éloignées et les quartiers sensible par la mise en place d'une structure associative multisports par commune et la prise en charge financière et administrative d'1 à 2 postes d'animateurs sportifs

5. **CENTRALISER LES INFORMATIONS pour faciliter la communication**

   - ✓ Créer et alimenter un agenda partagé des manifestations sportives sur l'ensemble du territoire
   - ✓ Créer un annuaire exhaustif des associations sportives pour mieux orienter les publics

5 propositions pour développer l'économie sociale et solidaire

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Guyane

1. Faciliter l'accès des entreprises ESS guyanaises à des financements spécifiques

- Favoriser l'implantation régionale d'outils financiers dédiés aux acteurs de l'ESS, tels ceux proposés par France Active

- Proposer des appels à projets régionaux destinés aux acteurs de l'ESS

2. Affirmer l'importance de la politique ESS au sein de la CTG

- Désigner un(e) élu(e) délégué(e) à l'ESS avec des interlocuteurs référents en fonction des secteurs d'intervention des entreprises de l'ESS

- Mettre en place les instances de concertation prévues par la loi ESS (conférence régionale ESS, Stratégie Régionale ESS)

- Mettre en place un partenariat CTG / réseaux de l'ESS afin d'affirmer la politique de développement de l'ESS de la Région. Par exemple :
    - Encourager le développement d'achats publics socialement responsables auprès des collectivités guyanaises
    - Elaborer en lien avec les acteurs de l'ESS, une plateforme régionale de co-voiturage : la mutualisation est une réponse aux difficultés de mobilité

3. Appuyer et consolider le développement des entreprises de l'ESS

- Soutenir les actions de formation en direction des dirigeants, bénévoles associatifs
- Soutenir et accompagner la mise en place de groupements d'employeurs

4. Appuyer la création et à la reprise d'entreprises dans l'ESS

- Soutenir les dispositifs/outils d'accompagnement à la création d'entreprise qui viennent en appui direct aux porteurs de projet, de type couveuse, pépinière ou Coopérative d'Activité et d'Emploi

- Promouvoir et encourager le développement d'entreprises coopératives en Guyane – Rendre accessible l'aide régionale à la création d'entreprise aux porteurs de projets d'entreprises coopératives - Faciliter la reprise/transmission d'une entreprise par ses salariés en cas de cession ou de départ du dirigeant

5. Informer, communiquer pour mieux guider les porteurs de projets, les acteurs de l'ESS, le grand public et les décideurs locaux

- Faciliter l'organisation d'événements : rencontres, assises régionales, etc. pour l'emploi dans l'ESS
- Soutenir la création d'un observatoire régional de l'ESS

- Soutenir le développement de formations sur l'ESS à destination des élus et des techniciens des collectivités locales, afin de diffuser la compréhension des spécificités de ce secteur.

CONTACTS

De nombreuses autres associations ont participé à la réflexion (Sas prod, Comité de Roller, AVM, Mama bobi, etc...), la liste des signataires aurait pu être très longue… Nous nous en sommes tenus aux principales têtes de réseaux associatives et de l'ESS.

Aprosep

81 rue Christophe Colomb - 97300 Cayenne
Tel : 0594 30 21 36 - Fax : 0594 31 91 53 – aprosep@wanadoo.fr
Facebook – Twitter – Appli - www.guyanasso.org

Graine Guyane

15 rue Guéril - Cité Massel - 97300 Cayenne
Tel : 0594 38 31 50 – info@graineguyane.org
Facebook - www.graineguyane.org

Guyane Promo Santé

4, rue Félix Eboué - 97300 Cayenne
Tel : 0594 30 13 64 - Fax : 0594 35 84 80 – contact@gps.gf
Facebook - www.gps.gf

Comité Régional Sports pour tous

BP 30 101 - 97 394 Rémire-Montjoly Cedex
Tel : 0694 41 97 55- anne.descoubes@sportspourtous.fr
Facebook - www.guyane-sportspourtous.org

CRESS de Guyane

1, Chemin Beney - BP 20272 - 97326 Cayenne Cedex
Tel : 0594 31 99 20 - cress973@laposte.net